

## M1 carrières judiciaires, débouchés, préparation

Par **NElizZ**, le **10/05/2011** à **11:03**

Bonjour à tous !

J'avais déjà laissé un message sur ce forum concernant mon envie de faire un M2 propriété intellectuelle à Lyon III, mais j'ai quelque peu revu mes projets !

En effet j'ai cru comprendre que la voie de la propriété intellectuelle était relativement prisée, et n'offrait donc pas énormément de débouchés.

J'avais l'intention de m'orienter vers un M1 droit de l'entreprise, mais finalement je pense lui préférer le M1 carrières judiciaires (toujours à Lyon III), car il me semble plus général, et les enseignements proposés me plaisent davantage.

Seulement, j'envisage aussi de passer des concours de la fonction publique (DGCCRF qui m'attire particulièrement, inspecteur des impôts,...), et je ne sais pas si ce choix de master est le plus judicieux, car il est apparemment préférable de s'orienter vers un parcours de droit public pour mieux préparer ces concours.

J'aimerais donc savoir si, à votre avis, mon choix de faire un M1 carrières judiciaires est un bon choix, compte tenu des domaines vers lesquels je souhaite m'orienter, et sachant que j'ai tendance à préférer le droit privé au droit public. Je voudrais choisir une orientation qui ne me ferme pas trop de portes, étant donné que je n'ai pas une vocation toute tracée...

En espérant que vous pourrez m'aider ! Je vous en remercie par avance !

Par **Yn**, le **10/05/2011** à **13:19**

Je pense que ton choix n'est pas assez précis, le M1 CJ est plutôt orienté droit pénal, la mission de la DGCCRF s'oriente plutôt vers du droit des affaires (concurrence et consommation, notamment, même si ces deux droits se rapprochent de plus en plus en aparté) et les concours de la fonction publique ne regroupent pas uniquement que du droit.

Dans ta situation, j'opterai plutôt pour un M1 droit privé général qui te permettra de traiter des problématiques de concurrence, consommation, etc. sans pour autant délaisser le socle commun du droit privé.

Pour ce qui est des concours de la fonction publique, je laisse les spécialistes répondre à ma place.

Par **NEIizZ**, le **10/05/2011** à **15:05**

Merci de cette réponse ! Et ne devrais-je pas retourner sur mon idée première, à savoir un M1 droit de l'entreprise ?

Par **NEIizZ**, le **11/05/2011** à **08:43**

Je me permets de rajouter une petite précision dont je viens de me rendre compte en regardant de plus près les matières proposés dans les M1 carrières judiciaires et M1 droit privé de Lyon III, il semblerait que le M1 carrières judiciaires soit relativement complet et correspondrait peut être à ce que je recherche, bien que le droit pénal soit bien présent au 2nd semestre. En effet, parmi les choix d'option à faire au 1er semestre (par bloc de 2 matières) il y a : droit de la concurrence/propriété industrielle ou procédure pénale/criminologie.

Pour ce qui est du reste de l'enseignement, pour le 1er semestre : régimes matrimoniaux, grands systèmes juridique contemporains, anglais, l'option en question, droit international privé, procédures spécifiques et voies d'exécution, droit des sûretés, droit du crédit.

Et pour le second semestre : les successions, droit pénal spécial, droit pénal des affaires, procédures collectives, contentieux administratif et fiscal, procédures spécifiques et voies d'exécution.

Qu'en pensez-vous ? Dois-je tout de même lui préféré le M1 droit privé, qui reprend pour la plupart les mêmes matières, auxquelles s'ajoutent du droit social, droit des assurances et histoire du droit au 2nd semestre?